

## LES QUESTIONS OUVRIÈRES

## LA PRÉSENTATION DU CODE DE SÉCURITÉ OUVRIÈRE

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centres):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre du Travail. Vu qu'il a promis au Congrès du travail du Canada, à sa réunion d'hier, que le Code canadien de sécurité ouvrière sera déposé au cours de la présente session, peut-il dire quand l'avis de ce projet de loi sera inscrit au *Feuilleton*?

**L'hon. J. R. Nicholson (ministre du Travail):** Ce projet de loi ne figurera pas au *Feuilleton* avant quelques semaines. La préparation du projet avance, mais elle requiert la consultation des provinces en ce qui concerne l'application de la mesure. Nous le ferons inscrire au *Feuilleton* le plus tôt possible. Les progrès accomplis sont satisfaisants.

**M. Knowles:** Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question complémentaire? Le Code sera-t-il inscrit au *Feuilleton* avant la fin du mois de mai?

## L'HABITATION

## LA SCHL CESSERAIT DE CONSENTIR DES PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

A l'appel de l'ordre du jour.

**Le très hon. J. G. Diefenbaker (chef de l'opposition):** Monsieur l'Orateur; j'ai une question à poser au ministre du Travail au sujet de la Société centrale d'hypothèques et de logement. Est-il exact que cette société a cessé de prêter, même dans le cas de maisons déjà achetées, supprimant ainsi la dernière source d'emprunts hypothécaires utilisés à des fins de construction domiciliaire? Le ministre peut-il affirmer maintenant, pour encourager les futurs propriétaires et constructeurs des diverses régions du pays, qu'il entend pallier la situation difficile qu'a entraînée la suppression de tout prêt supplémentaire sous forme d'emprunts hypothécaires?

**L'hon. J. R. Nicholson (ministre du Travail):** Monsieur l'Orateur, je ne saurais donner cette assurance. La situation est sérieuse, mais j'ai personnellement étudié la question avec des hauts fonctionnaires de la Société centrale d'hypothèques et de logement, et je suis heureux de dire que, même si quelques régions sont plus sérieusement touchées que la plupart des autres, la situation n'est pas aussi grave qu'on pourrait le croire d'après

les télégrammes et les lettres qui ont été adressés aux membres de la Chambre. De nouveaux rapports nous parviennent chaque jour et je ne saurais donner tout de suite à l'honorable représentant l'assurance qu'il demande. Je puis dire, toutefois, qu'une déclaration sera faite d'ici quelques jours.

**Le très hon. M. Diefenbaker:** Question complémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre pourrait-il dire s'il est vrai que cette année on construira environ 35,000 maisons de moins que l'année dernière.

**L'hon. M. Nicholson:** Monsieur l'Orateur, dans l'état actuel des choses, même si la situation persiste, elle n'est pas aussi grave que semble l'indiquer le très honorable représentant. L'an dernier, quatrième année record consécutive, la construction de maisons s'est élevée au nombre sans précédent d'environ 166,000. Elle n'atteindra probablement pas ce chiffre cette année, à notre avis, mais elle ne baissera certainement pas au niveau prévu pas le très honorable représentant. Peut-être diminuera-t-elle de 10 ou de 15 p. 100, en grande partie à cause de l'action des investisseurs privés.

**Le très hon. M. Diefenbaker:** Le ministre n'est-il pas d'accord avec M. Herbert Highnett, président de la Société centrale d'hypothèques et de logement, qui a prédit que l'on construirait cette année 35,000 maisons de moins que l'an dernier?

**M. l'Orateur:** A l'ordre, s'il vous plaît. Je dirai au très honorable représentant que, dans une certaine mesure la question fait valoir un argument. De toute façon, une réponse générale y a été donnée par le ministre à qui elle a été posée initialement.

**M. G. L. Chatterton (Esquimalt-Saanich):** Monsieur l'Orateur, une question supplémentaire. Le ministre a indiqué que la situation est critique dans certaines régions. Le gouvernement songe-t-il à fournir plus de prêts directs dans ces régions?

**L'hon. M. Nicholson:** Cet aspect de la question sera compris dans l'annonce qui sera faite d'ici quelques jours. Afin d'éviter tout malentendu, je dirai que la déclaration attribuée au président de la Société centrale d'hypothèques et de logement est citée hors de son contexte; elle se fonde sur la prévision qu'il n'y aura pas de prêts supplémentaires, à titre spéculatif, à l'automne. Si aucun prêt de ce genre n'est accordé à ce temps-là, comme ce fut le cas ces trois dernières années, la prédiction de M. Highnett se réalisera, mais on ne prévoit pas qu'il en sera ainsi.